



Médecins Algologues

Docteur Philippe RAULT
Docteur François VOLOT
Docteur Catherine DOUSSOT
Docteur Tahani ECHEICK
Docteur Paul EL HOMSY

Secrétariat : 03.80.29.30.97
structure.antidouleur@chu-dijon.fr

Algologie Interventionnelle
Docteur François VOLOT

Infirmières Douleurs
Mme Sandrine BOCCARD
Mme Céline POUHIN

Psychologue
Mme Marie-Bénilde FOLL-GARCIA

Hypnothérapie
Mme Sandrine BOCCARD
Docteur Catherine DOUSSOT
Mme Céline POUHIN
Docteur Claudine GAGNERET-CHAGUE
Docteur Philippe RAULT

Pelvi-Périnéologie
Docteur Véronique BONNIAUD
Secrétariat : 03 80 29 38 00

Céphalées Migraines
Docteur Guy-Victor OSSEBY
Secrétariat : 03 80 29 30 89

Neurochirurgie
Docteur Catherine CAO
Secrétariat : 03 80 29 37 52

Hospitalisation de Jour
Tél : 03 80 29 38 57

POLE ANESTHESIE REANIMATION CHIRURGICALE URGENCES - MEDECINE LEGALE

Centre d'Evaluation et de Traitement de la Douleur – CETD
Adultes – Enfants

Responsable : Docteur Philippe RAULT

Cher confrère,

Le CETD, avec le réseau de pelvipérinéologie, met en place une réunion de concertation pluri-professionnelle pour les douleurs pelvi-périnéales. Cette réunion de synthèse est conforme aux recommandations de la HAS.

Ces douleurs pelvi-périnéales sont caractérisées par leur chronicité (de plus de 3 mois), l'absence de pathologie maligne et leur topographie : le pelvis d'une part, le périnée d'autre part. Elles concernent plusieurs spécialités d'organes : l'urologie, la gynécologie, la gastroentérologie. Elles sont souvent désespérantes du fait de l'importante dissociation entre l'ampleur de la plainte du patient et l'absence de facteurs lésionnels susceptibles de les justifier.

Pendant très longtemps, l'approche a été celle d'une pathologie d'organe, notamment d'ordre infectieuse ou inflammatoire. L'idée d'un concept plus global, de "douleurs fonctionnelles" est récente et nécessite un regard différent, transdisciplinaire qui est celui de la douleur chronique dans ses différentes dimensions.

L'idée est donc de se pencher davantage sur la douleur.

Plutôt que de raisonner en termes d'organe, on raisonnera en termes de pathologie des mécanismes de régulation de la douleur à un niveau local, régional ou central ; il s'agira d'identifier et de traiter :

- une composante neuropathique,
- une composante d'hypersensibilisation,
- une composante de dysfonctionnement sympathique,
- une composante émotionnelle.

Cette nouvelle approche implique une culture multidisciplinaire, un recours à des thérapeutiques validées issues de différents domaines (médicaments, techniques rééducatives, techniques de neurostimulation, utilisation de l'hypnose, soutien psychologique). Elle devrait permettre de sortir d'une impasse fréquente basée sur le tout organe ou le tout psychologique. Cela nécessite d'appréhender les points communs entre ces cadres nosologiques, mais aussi leurs différences afin de les aborder avec un regard différent.

C'est pourquoi au sein de cette RCP nous avons des spécialistes de toutes ces disciplines, avec une collaboration publique/privé : Mme Emilie JOYEUX (Gynécologue), Mme Céline DUPERRON (Urologue), Mme Imène MARREF (Colo-Proctologue), Mr Amin MAZIT (Radiologue), Mme Catherine DOUSSOT et Mr Philippe RAULT (Algologues, consultation douleur chronique), Mme Nathalie Chiffaut-Moliard (Sexologue, sage-femme), Mme Marie-Bénilde FOLL-GARCIA (Psychologue), Mme Véronique BONNIAUD et Mylène BOULESTEIN (Equipe de Médecine Physique et de Réadaptation), Mr Eric MATHERON (kiné et posturologie clinique), Mme Sandrine BOCCARD et Mme Céline POUHIN (infirmières coordonnatrices *douleur chronique* et hypnopraticiennes) et des kinésithérapeutes libéraux.

Si vous souhaitez participer ou nous soumettre des cas cliniques, merci de nous renvoyer par mail ou courrier postal une demande de participation, le dossier patient rempli (Fiche de RCP-Pelvi Douleur et CR d'IRM, voire avec le CD)



Médecins Algologues

Docteur Philippe RAULT
Docteur François VOLOT
Docteur Catherine DOUSSOT
Docteur Tahani ECHEICK
Docteur Paul EL HOMSY

Secrétariat : 03.80.29.30.97

structure.antidouleur@chu-dijon.fr

Algologie Interventionnelle

Docteur François VOLOT

Infirmières Douleurs

Mme Sandrine BOCCARD
Mme Céline POUHIN

Psychologue

Mme Marie-Bénilde FOLL-GARCIA

Hypnothérapie

Mme Sandrine BOCCARD
Docteur Catherine DOUSSOT
Mme Céline POUHIN
Docteur Claudine GAGNERET-CHAGUE
Docteur Philippe RAULT

Pelvi-Périnéologie

Docteur Véronique BONNIAUD
Secrétariat : 03 80 29 38 00

Céphalées Migraines

Docteur Guy-Victor OSSEBY
Secrétariat : 03 80 29 30 89

Neurochirurgie

Docteur Catherine CAO
Secrétariat : 03 80 29 37 52

Hospitalisation de Jour

Tél : 03 80 29 38 57

POLE ANESTHESIE REANIMATION CHIRURGICALE URGENCES - MEDECINE LEGALE

Centre d'Evaluation et de Traitement de la Douleur – CETD Adultes – Enfants

Responsable : Docteur Philippe RAULT

et le consentement patient. A l'issue de chaque RCP, la fiche de RCP vous sera renvoyée avec le projet détaillé.

La prise en charge des patients avec une douleur chronique dépend de tout à chacun et doit être pluridisciplinaire après un diagnostic clinique posé et devant un bilan complémentaire ne permettant pas d'expliquer la douleur.

1 - Avant toute RCP ou toute consultation, un bilan impératif doit être réalisé par les médecins spécialistes ou les médecins de médecine générale :

- l'IRM pelvienne et l'IRM dorso-lombo-sacrée dans le cadre de la névralgie pudendale ou des douleurs de type névralgique
- IRM/ radio avec clichés dynamiques assis et debout/ TDM pour les douleurs du coccyx

2 - Prise en charge globale de la douleur dans un Centre d'Evaluation et de Traitement de la Douleur (CETD) :

- De la composante douleur neuropathique, d'hypersensibilisation de dysfonction sympathique, composante musculaire et émotionnelle : consultation algologique auprès du Dr DOUSSOT, du Dr RAULT, du Dr VOLOT, du Dr Tahani ECHEICK, du Dr Paul EL HOMSY, médecins du CETD au CHU de Dijon ou auprès d'un CETD au plus proche du domicile du patient (ttt médicamenteux, protocole TENS avec les infirmières consultation auprès du psychologue,...)
- De la composante musculaire : thérapie manuelle ostéopathique et kinésithérapique, programme de reconditionnement cardio-musculaire et d'Education thérapeutique pour remettre le patient à l'activité physique adapté si cela répond au projet du patient, consultation Dr BONNIAUD
- De la composante psycho-émotionnelle : orientation vers des thérapies brèves en hypnose médicale et autohypnose, thérapie cognitive et comportementale, consultation avec des psychologues libéraux ou avec l'équipe du CETD, à poursuivre avec un travail personnel,...

En espérant avoir pu vous éclairer sur cette prise en charge, nous restons à disposition si vous avez des questions, Cordialement

Equipe d'algologie



Médecins Algologues

Docteur Philippe RAULT
Docteur François VOLOT
Docteur Catherine DOUSSOT
Docteur Tahani ECHEICK
Docteur Paul EL HOMSY

Secrétariat : 03.80.29.30.97

structure.antidouleur@chu-dijon.fr

Algologie Interventionnelle

Docteur François VOLOT

Infirmières Douleurs

Mme Sandrine BOCCARD
Mme Céline POUHIN

Psychologue

Mme Marie-Bénilde FOLL-GARCIA

Hypnothérapie

Mme Sandrine BOCCARD
Docteur Catherine DOUSSOT
Mme Céline POUHIN
Docteur Claudine GAGNERET-CHAGUE
Docteur Philippe RAULT

Pelvi-Périnéologie

Docteur Véronique BONNIAUD
Secrétariat : 03 80 29 38 00

Céphalées Migraines

Docteur Guy-Victor OSSEBY
Secrétariat : 03 80 29 30 89

Neurochirurgie

Docteur Catherine CAO
Secrétariat : 03 80 29 37 52

Hospitalisation de Jour

Tél : 03 80 29 38 57

POLE ANESTHESIE REANIMATION CHIRURGICALE URGENCES - MEDECINE LEGALE

Centre d'Evaluation et de Traitement de la Douleur – CETD
Adultes – Enfants

Responsable : Docteur Philippe RAULT

CONSENTEMENT DU PATIENT

Votre dossier sera présenté en réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP) de la douleur chronique pelvi-périnéale (RCP Douleur Pelvi).

Dans quel but ?

Lors de cette réunion, votre dossier sera discuté par un groupe de spécialistes qui proposera la meilleure stratégie thérapeutique. Votre dossier sera informatisé.

Est-ce nécessaire ?

L'informatisation de votre dossier facilite la transmission de l'information entre les professionnels de santé. Ainsi quel que soit le moment ou le lieu où vous serez, votre équipe soignante aura les informations nécessaires à votre prise en charge. L'accès à ces informations répond à des normes strictes de confidentialité et de sécurité : ce sont uniquement les membres de la RCP qui se sont déontologiquement engagés qui bénéficieront de ces accès.

Puis-je refuser l'informatisation de mon dossier ?

Vous avez bien entendu le droit de refuser l'informatisation de votre dossier. Vous pouvez vous y opposer totalement ou partiellement. Dans le cas d'une autorisation partielle, vous pouvez préciser la nature des limitations et le nom des personnes auxquelles vous souhaitez interdire l'accès au dossier. Parlez-en à votre médecin.

CONSENTEMENT du PATIENT pour RCP Douleur Pelvi

Je soussigné (e), Nom : Prénom :

Nom de naissance :

Date et lieu de naissance : ... / / à

Donne mon accord pour que les informations administratives et médicales me concernant soient enregistrées dans le dossier communiquant des douleurs pelvi-périnéales, et puissent être utilisées, à des fins médicales, par les médecins qui auront la responsabilité de mon traitement.

Fait à : Le : / / Signature :

Je souhaite que l'accès à mon dossier soit restreint. Je précise par courrier au secrétariat du Centre d'Evaluation et de Traitement de la Douleur, dont l'adresse figure ci-dessus, la nature des restrictions et/ou le nom et prénom des personnels soignants qui auront l'interdiction d'accès à mon dossier.

Conformément à la déontologie médicale et aux dispositions de la loi « informatique et libertés » (article 26.34 et 40 de la loi n°78-17 du 8 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés), vous pouvez par demande écrite adressée au secrétariat de la RCP des douleurs pelvi-périnéales, directement ou par l'intermédiaire de tout médecin que vous aurez désigné, avoir accès au contenu de votre dossier médical ainsi qu'aux détails des informations transmises aux structures d'évaluation. Les données informatisées sont susceptibles de faire l'objet d'exploitations statistiques anonymes à des fins de recherche médicale et plus particulièrement d'évaluation des pratiques.